

RETISSAGE DE FRAGMENTS URBAINS

SCHEMA DE LA PROBLEMATIQUE



PLACE ST. HENRI

Le quartier Saint-Henri, historiquement marqué par son passé industriel, subit les transformations urbaines liées à l'évolution naturelle de la métropole Montréalaise. De nombreux éléments du paysage urbain, pour la plupart vestiges d'une époque révolue, représentent une entrave au développement de ce quartier situé en périphérie du centre-ville de Montréal. Des éléments qui autrefois dynamisaient le secteur Saint-Henri ont fini par le fractionner, créant ainsi un développement hétérogène et décentré.

Le but est de replacer la place Saint-Henri au centre d'un quartier qui s'est développé autour d'elle. La redynamisation du centre névralgique du quartier bénéficiera au développement uniforme de Saint-Henri.



L'espace bétonné devant la polyvalente Saint-Henri est peu attrayant.



Le viaduc de la rue Notre-Dame offre un passage peu attrayant aux piétons et aux cyclistes pour se rendre au métro.



La place Saint-Henri sert de transit mais elle ne réussit pas à être un espace convivial pour les passants.



La petite rue Charlebois est fortement utilisée par les piétons pour se rendre au métro.

SCHEMA DE CONCEPT



PHASES DE MISE EN PLACES

Phase 1 :
Création du woonerf sur la rue Charlebois et connexion avec la trame verte
Réaménagement du lien cyclable sur la rue de Courcelle
Aménagement en trame verte de la piste bétonnée longeant la ligne de la voie ferrée
Changement de pavage sur les abords de la place Saint-Henri

Phase 2 :
Construction d'une passerelle au-dessus de la voie ferrée le long du canal Lachine et une autre au-dessus de la rue Saint-Marguerite
Création d'un point d'intérêt urbain à l'intersection de la trame verte et de la rue de Courcelle
Réaménagement et rénovation des structures présentes sur la place Saint-Henri
Implantation de mobilier urbain sur la place Saint-Henri

Phase 3 :
Aménagement en zone agraire urbaine du terrain vacant situé entre la voie ferrée et la rue Saint-Ferdinand
Construction d'une bouche

AUTOUR DE LA PLACE SAINT HENRI

PLAN DE LA TRAME VERTE



PHASES DE LA TRAME VERTE

- 1) connecter la rue Charles Bois à l'espace paysagé qui borde le chemin de fer pour créer une artère de communication Est/Ouest
- 2) poursuivre la trame verte de l'ancien chemin de fer (à côté de la caserne) tout le long de la Place Saint Henri pour accomplir le cheminement des modes de déplacement doux
- 2) mettre en place une signalisation au sol pour instaurer de véritables couloirs de circulation vélos (plus seulement des symboles ponctuels)
- 3) lier la centralité "Place Henri" à la zone de potentiel au sud (agriculture urbaine dans un 1er temps) afin de retisser les entités Nord et Sud du secteur (2e axe de circulation douce majeur) et d'agrandir ainsi le cœur du quartier
- 4) à plus long terme réaménager les rues en réservant davantage de place à la piste cyclable physique et plus seulement visuelle (voir coupe)
- 5) Prendre en considération le développement des terrains en frange du quartier pour poursuivre les connexions dans le quartier (exemple de La Cour Turcot)



PLAN DE LA PLACE ST. HENRI



VUES D'AMÉNAGEMENT URBAIN



VUES D'AMÉNAGEMENT URBAIN



COUDE DE LA TRAME VERTE

